



INFORMATION AUX FAMILLES INSCRIPTION À LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Chers parents,

Afin d'améliorer l'organisation de l'accueil périscolaire et d'assurer la sécurité de vos enfants en dehors du temps scolaire, **l'inscription préalable à la garderie périscolaire sera désormais obligatoire à compter de la rentrée prochaine.**

POURQUOI CETTE NOUVELLE ORGANISATION ?

- **Mieux anticiper les effectifs** : pour adapter les activités, les groupes et les ressources mises à disposition.
- **Mettre en place des ateliers adaptés** : organiser à l'avance permet de proposer des activités variées et enrichissantes.
- **Renforcer la sécurité** : éviter que des enfants attendent seuls au portail ou quittent l'établissement sans que cela soit signalé.
- **Limiter le stress pour tous** : pour les enfants comme pour l'équipe éducative, une planification efficace contribue à un environnement plus serein.

COMMENT INSCRIRE VOS ENFANTS ?

Les inscriptions se feront via l'application **ROPACH**, comme c'est déjà le cas pour la cantine. Nous vous invitons à inscrire vos enfants **avant le vendredi à 12h pour la semaine suivante.**

À SAVOIR :

- Pas d'inquiétude en cas de changements de dernière minute : les présences seront suivies en temps réel et ajustées avant la facturation.
- **La facturation se fera uniquement sur le temps réel de présence** en garderie.
- En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter Nina ou à vous rendre en mairie pour obtenir de l'aide.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration, qui contribuent à offrir un accueil de qualité pour vos enfants.

L'équipe municipale